



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

prestations en espèces et en nature

Question écrite n° 62083

Texte de la question

M. Maurice Leroy souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur l'absence de prise en charge de la maladie d'Alzheimer. Les associations qui soutiennent les malades et leurs familles attendent que soient prises en considération dans leurs aspects humains et financiers les conséquences de cette maladie par une prise en charge des dépenses médicales et non médicales qui y sont liées. Elles attendent, en particulier, deux signes forts montrant de la part du Gouvernement la volonté de reconnaître une maladie frappant plusieurs centaines de milliers de personnes en France. Il lui demande de prendre les mesures qui s'imposent, d'une part, pour inscrire la maladie d'Alzheimer sur la liste des trente affections de longue durée de la sécurité sociale, dans un ensemble de « maladies neuro-dégénératives » correspondant au consensus médical actuel et, d'autre part, d'envisager la réduction de la TVA de 19,6 % à 5,5 % sur les protections pour incontinence, mesure promise depuis des années.

Données clés

Auteur : [M. Maurice Leroy](#)

Circonscription : Loir-et-Cher (3^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62083

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 juin 2001, page 3363